



**Ville de GUERET**  
**Creuse – 13 000 habitants**  
**Recrute**  
**Un-e Chef-fe d'Equipe Voirie (H/F)**  
**Cadre d'emplois des adjoints techniques ou agents de maîtrise territoriaux**  
**(par voie de mutation, inscription sur liste d'aptitude, détachement ou contractuel)**

Poste :

Placé-e sous l'autorité du responsable régie voirie-propreté, vous serez en charge de l'équipe voirie de la ville de Guéret dont la compétence relève de la Direction des Services Techniques.

A ce titre, vous exercerez les missions suivantes :

- Gestion quotidienne de l'équipe voirie : encadrer et coordonner les travaux d'entretien des voiries et réseaux de collecte des eaux pluviales, participer et veiller à la conformité et à l'entretien régulier des matériels ainsi qu'à leur état de propreté, respecter et faire respecter les règles de sécurité en veillant notamment au port des E.P.I. et au respect des consignes de sécurité et de manipulation des matériels et engins ;
- Réaliser les principales tâches relevant de la compétence de l'équipe voirie ;
- Activités régulières liées au bon fonctionnement du Centre Technique Municipal (renforcer régulièrement les équipes basées au CTM suivant les directives du responsable régie bâtiment ou de tout autre responsable d'entité basé au CTM ; se placer dans ce cas sous l'autorité du chef d'équipe ou du responsable de l'équipe renforcée, et donc respecter les consignes édictées par celui-ci) ;
- Renforcer ponctuellement l'équipe sport / manifestations sur des opérations identifiées.

Profil :

- Expérience significative dans le domaine des travaux d'entretien de voirie ;
- Permis B et C indispensables ;
- Permis types EB et EC pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- CACES R482-A (minipelle) et C1 (tractopelle) indispensables pour la conduite des engins de terrassement, et B1 (pelle à chenille) pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- CACES R482-A (compacteur) indispensable pour la conduite des petits engins de compactage ;
- CACES R482- E (tracteur agricole) et F (télescopique) pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- CACES R486-A et B pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- Habilitation électrique type B0 souhaitable.
- Capacités d'encadrement
- Sens de l'organisation, autonomie, rigueur et dynamisme
- Etre en capacité de lire, comprendre et appliquer les consignes données
- Capacité à rendre compte, écouter et travailler en équipe

Travail en général en extérieur et donc soumis aux aléas climatiques.

Travail éventuellement sur voie maintenue en circulation.

Les activités s'exercent la majeure partie du temps en présence du public.

Astreintes hivernales (semaine et week-end) de Novembre à Mars.

Port d'EPI adaptés.

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Adresser votre candidature + CV + copie de diplômes + arrêté de la dernière situation administrative avant le 31 mai 2021 par courrier à l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville, Esplanade F. Mitterrand, BP 259, 23006 GUERET CEDEX ou courriel [personnel@ville-gueret.fr](mailto:personnel@ville-gueret.fr).